

# Vu du colombier



Avril 2026 - Mai 2026

56

## Edito



**Chères L'Houméennes, Chers L'Houméens,**

Mes premiers mots vont naturellement vers vous. Au nom de l'ensemble du nouveau conseil municipal et en mon nom propre, je tiens à vous exprimer notre sincère gratitude pour la confiance renouvelée que vous nous accordez, et ce pour la troisième fois, avec près de 66 % des suffrages. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour nous en montrer dignes.

Je souhaite également remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'ont soutenu, accompagné et parfois même supporté, durant les périodes plus difficiles, notamment lorsque certains propos diffamatoires ont été tenus à mon égard. Votre présence et votre confiance ont été essentielles.

Le temps a passé rapidement. En 2014, je revêtais pour la première fois l'écharpe de maire de L'Houmeau. Depuis, j'ai eu de nombreuses occasions de la porter, mais à chaque fois, je ressens avec la même intensité le poids et l'honneur des responsabilités qui l'accompagnent.

L'expérience acquise au fil des années me permet aujourd'hui de mieux mesurer l'ampleur de la tâche qui nous attend, ainsi que la diversité des enjeux que nous aurons à traiter au cours de ce nouveau mandat. Certains seront déterminants pour l'avenir de notre commune : l'évolution de l'intercommunalité, la construction de la nouvelle école, la réhabilitation du séminaire, la rénovation des voiries ou encore la protection de notre environnement, un sujet qui me tient particulièrement à cœur pour le bien de tous.

Mais ces défis ne seront pas les seuls. D'autres projets, peut-être plus locaux mais tout aussi essentiels, viendront rythmer notre action. Nous devons les aborder avec sérieux, rigueur et détermination.

Aux élus de l'opposition, je vous souhaite la bienvenue parmi nous et j'espère que nous pourrions travailler ensemble dans une ambiance sereine et constructive.

Je m'adresse enfin à mes adjoints, aux conseillers municipaux délégués, aux conseillers municipaux, ainsi qu'à l'ensemble de la majorité : votre rôle est essentiel. Ensemble, nous devrons agir avec engagement, écoute et cohérence pour servir au mieux les habitants de L'Houmeau. Je vous ai choisis et je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous tout au long de ce mandat.

Nous avons des comptes à rendre à l'ensemble des L'Houméennes et des L'Houméens : nous ne devons jamais l'oublier. Ma détermination et ma volonté demeurent intactes.

J'ai toujours la même passion, la même envie de travailler, encore et toujours, pour l'avenir de notre commune, pour vous.

Je vous remercie.

**Jean-Luc ALGAY**

**Maire de L'Houmeau**

**Vice Président de la Communauté d'Agglomération au Développement Economique**

**Vice Président de l'Association Technopole La Rochelle Littoral Aunis Saintonge (ATLLAS)**

# Les conseillers municipaux



**Jean-Luc ALGAY**  
Maire de L' Houmeau



**Vincent VINET**  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire  
délégué à la coordination  
générale des actions  
communales



**Aurélie CROUZEAU**  
2<sup>ème</sup> adjointe au Maire  
déléguée à la petite  
enfance, à l'enfance,  
à la jeunesse et à la  
restauration scolaire



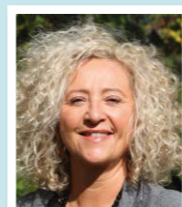
**Jean-Louis BOUILLAUD**  
3<sup>ème</sup> adjoint au Maire  
délégué aux travaux, à  
l'environnement et aux  
mobilités



**Idalina BENARROUS**  
4<sup>ème</sup> adjointe au Maire  
déléguée aux solidarités,  
au CCAS et aux  
ressources humaines



**Didier LIMBOURG**  
5<sup>ème</sup> adjoint au  
Maire délégué à la  
communication,  
à la vie associative et  
aux événements



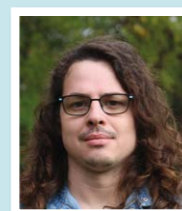
**Caroline GENEIX**  
6<sup>ème</sup> adjointe au Maire  
déléguée aux grands  
projets



**Célian CAYZAC**  
Conseiller municipal  
délégué au commerce et  
au projet de centre-bourg



**Stéphane DUHAMEL**  
Conseiller municipal  
délégué à l'urbanisme



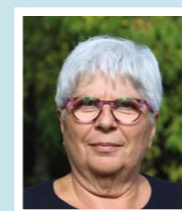
**Gurvan TONAL**  
Conseiller municipal  
délégué aux événements



**Marie-Christine  
BERNAL FUSTER**  
Conseillère  
municipale



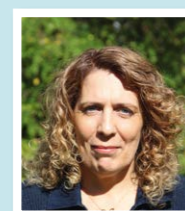
**Philippe BORNE**  
Conseiller municipal



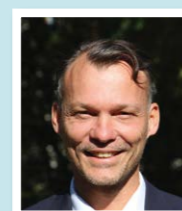
**Cendrine GUILLEMET**  
Conseillère  
municipale



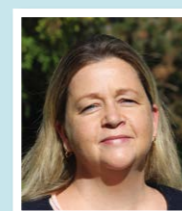
**Martin ROUX**  
Conseiller municipal



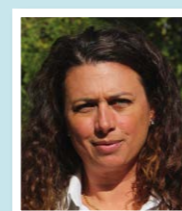
**Sophie BON  
LANDREAU**  
Conseillère  
municipale



**Raphaël  
CHARBONNIER**  
Conseiller municipal



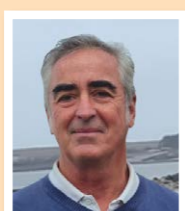
**Gaëlle  
PEULLEMEULLE**  
Conseillère  
municipale



**Dorothée BERGER**  
Conseillère  
municipale



**Valérie BRY**  
Conseillère  
municipale



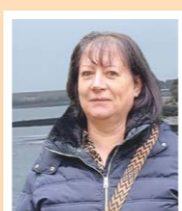
**Hervé JANITOR**  
Conseiller municipal



**Délia ORABE**  
Conseillère  
municipale



**Mathieu DARSONVILLE**  
Conseiller municipal



**Corinne GENTY**  
Conseillère  
municipale

# Opposition

# Retour sur le budget 2025 : un exercice maîtrisé au service des habitants

L'année dernière, la commune a poursuivi une gestion rigoureuse et responsable de ses finances. Le bilan comptable fait apparaître un budget globalement équilibré, avec une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un niveau d'investissement conforme aux objectifs fixés par le conseil municipal.

## LE FONCTIONNEMENT

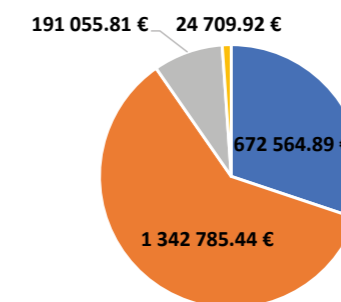
**Le fonctionnement** recense toutes les opérations et dépenses courantes de la collectivité. **Les dépenses** comprennent les frais de personnel, les fournitures, les fluides (eau, électricité...), les intérêts de la dette, les prestations de services...

**Les recettes** concernent les ressources fiscales, dotations de l'Etat, concours financiers, recettes tarifaires...

**DÉPENSES : 2 231 116.06 €**

Montant de l'épargne brute : 535 046.52 €  
La différence entre les dépenses et les recettes sert à financer l'investissement

- Charges générales
- Dépenses de personnel
- Charges de gestion courante
- Autres dépenses

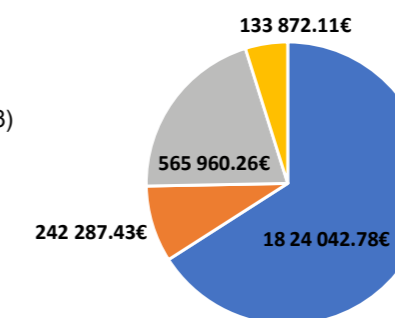


**RECETTES : 2 766 162.58 €**

## Les principaux ratios

- Dépenses réelles de fonctionnement / hab: 698 €
- Recettes réelles de fonctionnement / hab: 866 €
- Dépenses d'équipement brut / hab: 344 €
- Encours de la dette: 466 €/hab (contre 549 € en 2023)
- Capacité de désendettement: 2.78 années (contre 3.19 années en 2024)

- Impôts et taxes
- Produit des services
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits



Les dépenses de fonctionnement (services à la population, charges de personnel, entretien du patrimoine...) ont été contenues, tandis que les recettes ont permis de dégager un excédent de fonctionnement. Cet excédent a été utilisé en priorité pour financer les investissements communaux.

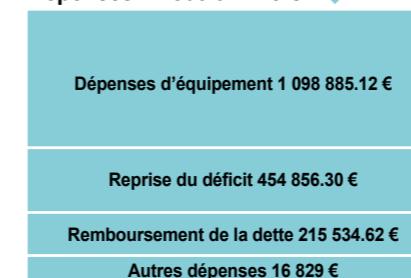
## L'INVESTISSEMENT

**L'investissement** recense l'ensemble des flux financiers relatifs à l'entretien durable du patrimoine municipal, la construction de nouveaux équipements et le remboursement du capital de la dette.

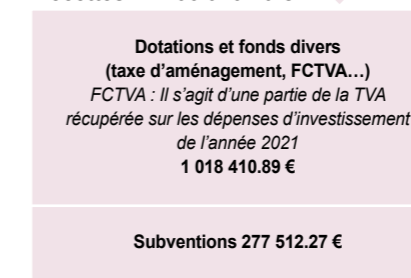
### Principales réalisations :

- Géothermie : 530 773.63 €
- Travaux sur les bâtiments communaux : 185 897.06 €
- Travaux de voirie : 127 379.64 €
- Vidéoprotection : 95 187.70 €
- Espace naturel sensible : 59 959.50 €
- Groupe scolaire : 52 152.05 €

**Dépenses : 1 805 912.28 €**



**Recettes : 1 295 923.16 €**



La section d'investissement a notamment permis de poursuivre les projets structurants pour la commune, tout en maintenant une situation financière saine. Pour la troisième année consécutive, la commune n'a pas eu recours à l'emprunt. Cette gestion prudente renforce la capacité de la commune à préparer l'avenir et à répondre aux besoins des habitants.

Le budget 2026 sera voté dans le courant du mois d'avril, nous ne manquerons pas d'y revenir en détail dans le prochain Vu du Colombier.

# Expression de l'opposition

Bonjour,

Au nom de l'équipe Pluriel, je remercie l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés dans les bureaux de vote. Mes remerciements les plus chaleureux vont aux 511 électeurs qui ont eu confiance dans notre collectif et qui ont voulu un changement, une nouvelle méthode, un partage en commun des projets pour le meilleur de notre village. Nous sommes 4 nouveaux élus sur 23 au sein du Conseil Municipal et dans les commissions pour porter une voix alternative et exigeante. Notre priorité : garantir la transparence des décisions et porter la méthode de partage en commun que vous avez plébiscitée. L'espace d'expression étant ici restreint, je vous invite à suivre notre travail et à échanger avec nous directement sur notre plateforme : [www.pluriel.online](http://www.pluriel.online) (rubrique « Contact »).

Hervé Janitor

# Charte de l'aéroport

Le 5 mars 2026, la Préfecture de Charente-Maritime a publié une charte de prévention des nuisances sonores de l'aéroport de La Rochelle-Île de Ré. Centrée sur l'aviation légère, cette charte évolutive a été élaborée sous l'égide de la Préfecture en collaboration avec le syndicat mixte des aéroports de La Rochelle - Ile de Ré et de Rochefort, des utilisateurs de l'Aéroport de La Rochelle, des élus des communes de La Rochelle, Puilboreau, Lagord et L'Houmeau et de deux associations environnementales (Ciel vert et l'ACPA 17).

Cette charte signée par la commune de L'Houmeau prévoit notamment l'usage d'avions silencieux pour les entraînements les week-ends, jours fériés, ainsi que des restrictions horaires et d'altitude pour les vols touristiques en hélicoptère. Des indicateurs assurent le suivi et des ajustements peuvent être décidés.

La charte est consultable sur demande auprès de l'accueil de la mairie et les signalements de nuisances et les demandes de renseignements peuvent être adressés par les riverains au gestionnaire de l'aéroport par mail à [environnement.riverains@larochelle.aeroport.fr](mailto:environnement.riverains@larochelle.aeroport.fr). Une réponse sous 30 jours sera apportée.

## La Parole au CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)



### ARGENT DE POCHE :

Il est encore possible de vous inscrire au dispositif Argent de poche 2026 ! Pour rappel, celui-ci donne la possibilité aux l'Houméens âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des missions de 3h30 sur **10 demi-journées** auprès des services communaux en échange d'une indemnité de 15 € par demi-journée travaillée. **Cette année, les missions se dérouleront du 06 au 31 juillet.**

Les dossiers de candidature sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 29 mai.

**Pour plus d'informations :** ccas@lhoumeau.fr / 05.46.50.91.39

### L'HOUMEAU FÊTE LE VÉLO :

Le samedi 23 mai se déroulera la 3<sup>ème</sup> édition de Mai à vélo sur l'Houmeau. De nombreuses animations ainsi qu'une balade sont prévues tout au long de la journée.

Nous vous donnons rendez-vous le matin à 10h pour participer à de nombreux ateliers sur le parvis de la Mairie :

- Auto-contrôle et auto-réparation de vos vélos avec le Comité Départemental de Cyclotourisme 17
- Marquage des vélos (BicyCode) avec l'association Vive le vélo
- Ateliers éco-créatifs avec les Ressources de Poppy pour la création d'accessoires de vélo réalisés à partir de matériaux recyclés (ouvert aux enfants dès 7 ans)
- Vente de protections pour les selles réalisées par l'association l'houmienne les Aiguilles de l'Houmeau

- Défi sportif avec le vélo-smoothie et les volontaires en service civique de l'association Unis Cité

- Stand de location de vélo avec Abicyclette17 (vélos électriques, remorques pour enfants et animaux)

A partir de 14h30, venez participer à une balade à vélo guidée entre l'Houmeau et Lagord. Balade ouverte à tous, sur inscription au 05.46.50.91.39 / ccas@lhoumeau.fr (casque obligatoire pour les - de 12 ans, départ parvis de la Mairie).

Pour finir la journée, rendez-vous à 16h dans le bois du clavier pour assister à un spectacle "la Guinguette de Peggy" par la compagnie Bobazar et à l'inauguration de l'oeuvre "Les fruits de l'imaginaire" imaginée par Matthew Burton, organisées par la commune de Lagord.

### RAPPEL : LE DICRIM DE L'HOUMEAU

Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)** informe les habitants sur les risques présents à L'Houmeau, les consignes de sécurité à adopter et les mesures de prévention mises en place par la commune.

Quels sont les risques à L'Houmeau :

- Le risque de submersion marine
- Le risque sismique et de mouvements de terrain
- Le risque industriel
- Le risque lié au transport de matières dangereuses
- Le risque sanitaire (en cours de rédaction)

Consultez-le en mairie ou téléchargez-le sur le site officiel : [www.mairie-lhoumeau.fr](http://www.mairie-lhoumeau.fr)

Contacts utiles :

Mairie : 05 46 50 91 91 - Police municipale : 06 76 72 95 15 - Astreinte : 06 76 72 95 13



### FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

La mairie et l'agence postale communale seront exceptionnellement fermées les samedis 2 et 9 mai 2026.

Directeur de la publication : Jean-Luc ALGAY  
 Coordination : Wilfried MONTEAU, Marianne BRUNET  
 Rédacteurs : Romain Micaud, Marianne Brunet, Alexandre Lemaitre, Wilfried Monteau, Aurélie Pichard  
 Dépôt légal : Avril 2026 - Mai 2026 - ISSN 1630-8700

Création et mise en page : Simone - Impression : Imprimerie Rochelaise



PEFC 10-31-1240



**Mercredi 22 avril, de 9h à 12h : Service Mobile d'Informations Locales pour l'Emploi, salle du Conseil à la Mairie.** Des conseillers sont présents pour échanger sur votre situation, informer, orienter, mettre en relation, présenter les aides possibles.

**Vendredi 24 avril, de 18h30 à 19h30 : Le Concert d'Audrey par l'association L'Art&fact17.** Audrey et sa guitare reprennent les standards pop-rocks. Salle de l'Orangerie. Tarif libre (participation au chapeau)

**Samedi 25 avril de 9h à 12h30. Maison intergénérationnels et Esplanade Charles de Gaulle : Vente et troc de plantes.** Organisé par l'association Au Bonheur des Jardiniers de L'Houmeau. Ce marché permettra à chacun d'acheter ses plantations de fleurs, légumes et aromatiques pour préparer son jardin mais également de troquer des plants, boutures, bulbes, graines et bons conseils !

**Dimanche 26 avril, de 10h à 18h : 6<sup>ème</sup> marché de Printemps de la Promotion de L'Houmeau au complexe Saint-Exupéry.** 40 exposants, animation musicale, exposition de peinture de l'atelier Impression-Expression et food-trucks.

**Mercredi 29 avril, de 9h à 12h30 : présence du camion local d'accès aux soins pour de la prévention bucco-dentaire et de la prévention autour de l'alimentation** sur le parking Gaby Coll.

**Jeudi 7 mai et vendredi 22 mai, de 16h à 19h : Repair café à la Maison intergénérationnels**

**Vendredi 8 mai, à 11h : Commémoration du 8 mai 1945 au monument aux morts, et Esplanade Charles de Gaulle.**

**Mercredi 13 mai, de 10h à 12h : Ludomobile dans la salle de l'Orangerie**



**Mardi 19 mai, de 18h à 19h30 : L'atelier « périnée sans gêne » de la CPTS Aunis Nord** dans la salle de réunion, 1<sup>er</sup> étage Maison intergénérationnels.

Gratuit sur inscription auprès du CCAS au 05 46 50 91 39, par mail [ccas@lhoumeau.fr](mailto:ccas@lhoumeau.fr)

**Samedi 23 mai : L'Houmeau fête le Vélo avec le CCAS (voir article)**

**Samedi 6 et dimanche 7 juin, Stage international de Systema au Complexe Saint-Exupéry.** Contact : 06 95 69 96 85

**Du 5 au 10 juin : Exposition annuelle de l'Atelier Impression-Expression** sur le thème des "Arbres et jardins", salle de l'Orangerie et Salle du Conseil à la mairie. Accès libre.

**Samedi 20 et dimanche 21 juin : Brocante de l'Ecole en Marche dans le parc de la Mairie.** Renseignements et inscriptions [ecoleenmarche@gmail.com](mailto:ecoleenmarche@gmail.com) / 06 88 41 78 51

Tous les détails de ces manifestations seront diffusés sur les supports de communication municipaux, site Internet [www.mairie-lhoumeau.fr](http://www.mairie-lhoumeau.fr), page Facebook @mairiedelhoumeau et panneaux d'affichage. Restez informés !